

COMPENSATIONS VERSÉES AUX COMMUNES EXCLUES
DE LA RÉPARTITION DES RÔLES 2009
(SOIT 50 % DE LA DOTATION PERÇUE EN 2010)

- au titre du potentiel fiscal :

Achères-le-Forêt	3 210,60 €
Châtenoy	1 439,38 €
Fontaine-le-Port	1 071,24 €
Ussy-sur-Marne	3 770,06 €
Vimpelles.....	3 038,19 €
Sous-total potentiel-fiscal	12 529,47 €

- au titre de la dotation plancher :

Nandy	567,89 €
Soignolles-en-Brie	737,58 €
Sous-total dotation plancher	1 305,47 €

TOTAL COMPENSATIONS..... 13 834,94 €